

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les documents **Plan Communal de Sauvegarde** et **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) propres à la commune de Belmont-Tramonet ont été élaborés au cours de ces derniers mois et approuvés fin juillet 2015.

« Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses.

Il suffit de penser aux dernières inondations du Sud de la France.

Aussi, pour mettre en place une action de proximité permettant de faire face à ces situations, la loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ».

Le PCS décrit l'organisation et la mise en œuvre des actions sur le territoire communal. Il recense les risques connus et les moyens disponibles (humains et matériels).

Il détermine des mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.

Il prévoit les mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population.

Il comprend l'élaboration du **DICRIM, document joint à la présente note d'automne** qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques présents sur leur territoire. Il met aussi en avant les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ainsi que les moyens d'alerte en cas de risque. Il indique également les consignes de sécurité individuelles à respecter et les bons réflexes à adopter.

Le PCS comprend également l'alerte et l'organisation des membres du poste de commandement communal pour la gestion du risque : la localisation de l'événement sur la commune, la détermination de la zone de danger et son périmètre de sécurité, la mise en place si nécessaire d'itinéraires de déviation, l'information à la population par tous les moyens de communication possibles, la sélection de sites d'accueil ou d'hébergement ainsi que toute la mise en œuvre de la logistique.

Une version publique du Plan Communal de Sauvegarde belmontois peut être consultée en mairie ou sur votre site internet www.belmont-tramonet.fr

Nous avons été confrontés sur la commune à des événements nécessitant notre intervention, notamment pour le camping soumis au risque inondation (dernière évacuation - juillet 2014). Nous pourrions également être amenés, du fait de notre proximité de l'accès autoroutier, à participer aux actions d'hébergement d'urgence notamment lors des fortes chutes de neige qui bloquent la circulation et les accès aux stations. Un plan hivernal est en cours d'élaboration avec les communes alentours.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les responsables d'établissement recevant du public doivent faire connaître leur situation et attester que les règles d'accessibilité sont respectées. Dans le cas contraire, ils avaient jusqu'au 27 septembre 2015, délai de rigueur, pour déposer leur agenda de réalisation des travaux, auprès des services compétents.

L'an dernier, un diagnostic de nos bâtiments communaux avait été réalisé pour que la commission communale d'accessibilité, créée pour la circonstance, puisse travailler à la programmation des travaux. L'agenda a été élaboré et proposé au conseil municipal qui l'a approuvé en date du 24 septembre dernier. Une réalisation par site sera budgétée dès 2016 sur une période de travaux échelonnés sur 4 ans.

TRAVAUX DIVERS

Le hangar communal

Début septembre, suite à la consultation des entreprises que nous vous avons annoncée en juin dernier, les travaux de réaménagement de l'ancienne grange du Pivet ont débuté. Ils devraient s'échelonner sur 4 mois et permettre un transfert du service technique, au cours du premier trimestre 2016, dans des nouveaux locaux spacieux et fonctionnels.

Eglise

La rénovation intérieure de l'édifice s'achève. Débutés en mars 2015, les travaux devraient se terminer pour fin octobre début novembre. Ensuite, il conviendra de réinstaller les équipements. Enfin, dès la nouvelle année 2016, les cérémonies diverses pourront à nouveau être célébrées au sein de votre église.

**La rentrée scolaire
2015/2016**

Sans grand changement par rapport à la rentrée dernière, les écoles de nos deux villages comptent à ce jour un effectif de 76 élèves. Ils sont 25 à l'école maternelle de Verel de Montbel et 51 sur l'école élémentaire de Belmont-Tramonet qui compte deux classes se partageant chacune trois niveaux.

INFORMATION du SICTOM

Votre Syndicat Interdépartemental de Collecte et de Tri de vos Ordures Ménagères

Bacs conformes aux normes EN 840



Votre bac ressemble à ceux là ? Il est aux normes, inutile de le changer

Bacs non conformes à la norme EN 840



Ces bacs ne sont pas aux normes, il est nécessaire de les remplacer.

Ces bacs normés
peuvent être
soulevés par
le lève-conteneur du
camion de collecte.

**ILS SERONT
BIENTÔT
OBLIGATOIRES**

Le Sictom du Guiers et ses communes membres se sont engagés dans un projet de modernisation de son service de collecte des déchets. Les sacs poubelles, les bacs ronds et autres corbeilles ne sont plus adaptées aux normes actuelles de collecte des ordures ménagères. Ces contenants, non réglementaires, doivent être collectés manuellement par les agents, ce qui n'est pas sans conséquence à plus ou moins long terme pour leur santé. A l'avenir, les usagers non desservis par des bacs collectifs devront être munis d'un bac roulant respectant les normes françaises EN 840.

Le SICTOM lancera très prochainement une procédure permettant un achat groupé.

LES ELECTIONS REGIONALES

Le bureau de vote, en mairie de Belmont-Tramonet, sera ouvert de 8 à 18 Heures pour les 2 tours des élections régionales des **6 et 13 décembre 2015**.

Ce qui change ? A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Quelles sont les compétences des régions ?

- Développement économique
- Gestion des fonds européens
- Formation professionnelle, apprentissage et coordination des politiques des acteurs de l'emploi
- Lycées
- Environnement

Compétences partagées avec le département

- Tourisme
- Culture
- Sport
- Transport



AGENDA des MANIFESTATIONS

- *Dimanche 18 octobre 2015*
« **Boudin à la chaudière** » organisé par le *Sou des écoles Belmont/Verel*
- *Samedi 21 novembre 2015*
« **Journée portes ouvertes de 10 à 18 heures de votre bibliothèque** ». C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir votre lieu de lecture.
- *Samedi 5 décembre 2015*
Manifestation « Téléthon » organisée par *l'association Village en Fête*. Vente de pizza, animation dictée du Club des Aînés ruraux...
- *Dimanche 13 décembre 2015*
Arbre de Noël organisé par les **CCAS des communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel** où les enfants des deux villages seront invités avec leurs parents pour assister au **spectacle de magie** suivi du goûter avec le Père Noël....

Un nouveau Conseil Municipal jeunes ?

Vous êtes scolarisés en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} ?

Oui ! alors vous êtes concernés et peut-être intéressés pour intégrer une nouvelle équipe de jeunes actifs qui participeront aux manifestations communales. Vous serez prochainement contactés et toutes les informations vous seront données pour faire acte de candidature.

Les membres de l'association « Village en Fête » remercient l'ensemble des producteurs locaux exposants et les nombreux visiteurs Belmontois et des communes voisines qui ont contribué au succès de la première **manifestation « Journée des Saveurs »** du samedi 19 septembre 2015.